

" ÉDIT'EAU "

Plus que jamais, en ces temps de sécheresse inquiétante, il convient de recenser de façon la plus exhaustive possible nos ressources en eau et prendre soin de nos rivières familières. Je suis heureux de constater, qu'enfin, la cause pour laquelle je me suis battu pendant 20 ans auprès de l'Agence de l'Eau, trouve un écho favorable. Les sources et les fontaines de notre territoire vont être répertoriées puis seront l'objet d'éventuels travaux étalés sur plusieurs années pour remise en service. Il fallait que la cause soit prioritaire pour une meilleure adaptation de notre région aux changements climatiques pour être, enfin, écouté et suivi.

Parallèlement, le SMABCAC poursuit ses actions de restauration du Bouzanteuil et de l'Anglin tandis que la programmation des futures actions sur la Claise sera terminée en ce début d'automne 2022. Cette politique de meilleure gestion de nos 3 rivières est menée par nos élus et une équipe de salariés qui viennent d'intégrer leurs nouveaux locaux 2 rue du Bout du Monde à Mézières-en-Brenne.

2022, pour l'instant, est synonyme de sécheresse. Nos cours d'eau, les nappes phréatiques présentent des profils identiques voire plus inquiétants que ceux que nous avons connus en 2019. Il convient à chacun d'entre nous, représentants de nos collectivités mais également citoyens de notre territoire pourtant si riche en zones humides, de porter la plus grande attention à nos ressources en eau et de limiter, autant faire se peut, leurs usages.

Jean-Louis CAMUS
Président du S.M.A.B.C.A.C.



SOURCES ET FONTAINES

L'étude sur la restauration des sources et fontaines a commencé à la mi-février 2022 avec l'accueil de Clarisse Deline stagiaire de Licence professionnelle Gestion de l'Eau.

Dans le cadre du nouveau **Contrat Territorial Zones Humides Brenne** (CTZH Brenne), avec l'objectif d'anticiper les impacts du changement climatique en développant une stratégie d'adaptation, le SMABCAC porte un programme de restauration des sources et fontaines. L'action s'insère dans le cadre de la préservation quantitative et qualitative de la ressource en eau, au travers la restauration des sources et fontaines. Elle permettra d'assurer une alimentation en eau de manière plus régulière pour les zones humides et les cours d'eau.

Pour cela, un inventaire a été lancé auprès des communes du territoire afin qu'elles nous transmettent leurs connaissances. Cet inventaire, complété par une analyse des cartes IGN, des données du Bureau de Recherche Géologique et Minière ainsi que des données d'Indre Nature a permis au total de recenser 314 sources potentielles. Un protocole de caractérisation de l'état de dégradation des sources a été créé. Il a été testé en même temps que la localisation précise des sources sur le terrain.

Au total ce sont donc 170 sources qui ont été caractérisées. Un peu moins de la moitié d'entre elles ont un état de dégradation significatif. Ces résultats vont permettre la mise en place d'actions visant à la restauration des sources les plus dégradées dès l'année 2023.



la Fontaine Saint-Marceau, Ruffec



la Fontaine des seigneurs, Cuzion

LUTTE CONTRE LES RAGONDINS

Depuis de nombreuses années, le Syndicat, en partenariat avec l'association des piégeurs de l'Indre, apporte une aide à la capture des ragondins et des rats musqués. Nous finançons une prime d'un euro par animal capturé sur l'ensemble du territoire du SMABCAC. Depuis le début de l'opération, le Syndicat a ainsi facilité la capture de plus de 30 000 animaux.

Cette action concerne les piégeurs et chasseurs qui après avoir prélevé l'animal doivent apporter un justificatif de capture auprès de la fédération départementale des chasseurs, les 2ème mardi matin de chaque mois ou auprès du SMABCAC qui réalise 1 à 2 permanences à l'année au sein de ses locaux ou si nécessaire sur d'autres zones du territoire.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Alban MAZEROLLES au 06-79-57-78-18.

LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR L'ANGLIN

Lancée en juillet 2021, l'étude pour le rétablissement de la continuité écologique va maintenant arriver à son terme. Cinq seuils de l'Anglin sont concernés par cette étude : le seuil de Pleumartin à Bélâbre, le seuil de Pontigny à Ingrandes et les seuils de Mérigny, la Rochebellusson et Puygirault. Cette étude a notamment permis de réaliser un diagnostic complet de ces ouvrages afin de mettre en place des solutions concrètes d'aménagement pour chacun des sites. Elle va maintenant aboutir à travers l'aménagement d'une rampe à enrochement de 33 m de long en rive droite du seuil de Pontigny dès les mois de septembre/octobre 2022. D'autres phases de travaux sont prévues dans les prochaines années sur les autres ouvrages.



zone piétinée sur l'Anglin



zone recalibrée sur le Bouzanteuil



CET ÉTÉ, c'est travaux !

Pour l'été 2022, un ensemble de travaux sont prévus sur les cours de l'Anglin amont (Mouhet/Azerables) et du Bouzanteuil (Chasseneuil).

Au total, ce sont environ 2 km de cours d'eau qui feront l'objet de travaux de recharge granulométrique afin de restaurer des habitats diversifiés pour la faune aquatique. Sur l'Anglin amont, nous réaliserons également la pose de clôtures électriques et deux passages à gué afin de limiter le piétinement des troupeaux de bovins dans le lit du cours d'eau.

Enfin, des actions d'arrachage de la jussie sont réalisées sur les parties aval de la Creuse et de l'Anglin par l'entreprise spécialisée Fougère.

l'entreprise Fougère sur la Creuse

